



CONSTRUISONS ENSEMBLE «HQE PERFORMANCE»

CHARTRE D'ENGAGEMENT

POUR LA CREATION DU CADRE DE REFERENCE « HQE PERFORMANCE »

Préambule

Les enjeux du développement durable sont aujourd'hui largement partagés et présents au sein du public. Les exigences sont de plus en plus fortes sur l'ensemble des thématiques du développement durable et notamment sur les questions liées au logement et à la construction.

Il est donc nécessaire, pour maintenir les équilibres environnementaux et assurer la compétitivité de la filière française de la construction au niveau mondial, de sensibiliser tous les acteurs du secteur à la notion de **performance des bâtiments**.

Cette Charte constitue, pour ses signataires, un engagement solennel à mutualiser leurs expertises et leurs moyens, à intensifier leurs efforts pour progresser dans la définition de cette approche structurante puis, à la diffuser et l'utiliser.

Portée par l'Association HQE, cette Charte est proposée à la signature de ses membres et aux membres de France GBC dont l'Association HQE est Membre Fondateur.

Contexte

Le Grenelle de l'environnement a multiplié par 3 le niveau d'exigence en matière de performance énergétique des bâtiments (RT 2012) afin de réduire de 38% notre consommation d'énergie d'ici 2020. Cette situation devrait conduire le marché de la rénovation énergétique à une forte croissance dans les prochaines années, puisqu'elle signifie la remise à niveau de tous les bâtiments publics et privés et en particulier d'au moins 400 000 logements par an.

Face à ces nouveaux enjeux, **les acteurs de la filière construction doivent mettre en avant leur efficacité, développer et renforcer des pratiques adaptées à des éco-conditionnalités nouvelles** (réglementaires ou financières) **ou qu'elles résultent simplement du passage d'une culture de moyens à une culture de la performance.**

Dans un contexte hautement concurrentiel au niveau international, il est nécessaire d'agir vite afin de promouvoir l'excellence française.

Comme l'a édicté l'article 1 du Grenelle 2, les préoccupations du secteur en matière de développement durable ne peuvent se limiter à l'énergie. Maîtriser les impacts nécessite une approche transversale afin d'apporter une réponse pertinente aux enjeux du secteur du bâtiment.

Plateforme de la construction et de l'aménagement durables, reconnue d'utilité publique depuis 2004, l'Association HQE en proposant, dès le milieu des années 1990, la démarche HQE basée sur "14 cibles" et un "système de management de l'opération", a été un acteur pionnier de la qualité environnementale des bâtiments en France mais aussi au niveau international. Sa vision globale et large, optimisant confort, santé et environnement fait toujours école.

Elle promeut une démarche multicritère, évaluant le bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie et prenant aussi bien en compte la gestion environnementale du chantier, la mesure de la qualité de l'air intérieur, le choix des produits,... que la performance énergétique et la qualité d'usage.

Par cette Charte, l'Association HQE propose aux acteurs de participer à la construction collective d'un cadre de référence multicritère baptisé HQE Performance dont une première étape opérationnelle a été franchie il y a quelques semaines avec le lancement du **test HQE Performance** pour les bâtiments neufs, soutenu par le MEDDTL et l'ADEME.



Objectifs

La présente Charte vise à :

- définir un cadre de référence pour évaluer tous les types de bâtiments en neuf, en rénovation, comme en exploitation dans une perspective de développement durable : environnement, énergie, économie, santé et confort. Ce cadre de référence HQE Performance sera une évaluation multicritère basée en particulier sur les travaux de normalisation français et internationaux
- mobiliser les différents acteurs concernés pour faciliter l'appropriation de ce nouveau cadre de référence et des outils qu'il génèrera

Il s'agira de définir les bases techniques susceptibles de donner naissance à un label, basé sur des exigences de performances globales portant sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment et prenant en considération « leurs caractéristiques et leurs performances énergétiques et environnementales, notamment au regard des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'eau ainsi que de la production de déchets liées à leur édification, leur entretien, leur réhabilitation et leur démolition. »¹

Engagements

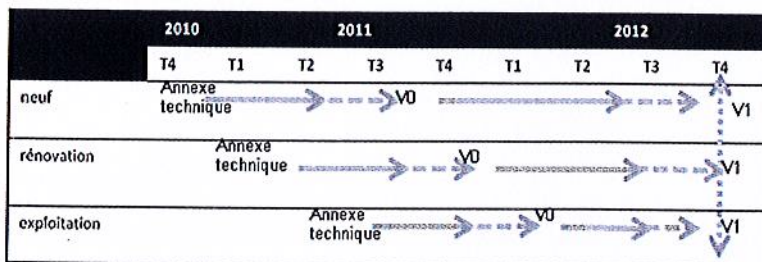
Le signataire s'engage :

- à participer aux travaux coordonnés par l'Association HQE visant à définir le cadre de référence HQE Performance
- en fonction de ses activités, à tester et/ou promouvoir et/ou utiliser ce cadre de référence partout où cela sera pertinent : communications, logiciels de calcul, référentiels,...



L'Association HQE s'engage à :

- rendre lisible et compréhensible par un affichage la performance globale évaluée selon le cadre de référence HQE Performance
- porter cette approche à l'international en particulier au sein de SB Alliance et du World GBC via France GBC
- créer un comité de pilotage regroupant tous les signataires volontaires et le réunir au moins une fois par an
- associer aux travaux tous les acteurs compétents et volontaires
- mobiliser l'ensemble des ressources à sa disposition
- respecter le calendrier ci-après aboutissant à un cadre de référence opérationnel pour le 31 décembre 2012



- > test
- - - -> capitalisation et écriture
-> harmonisation

Annexe technique : indicateur, méthode de calcul et convention de mesure

V0 : annexe technique + niveau des indicateurs
V1 : le label HQE Performance

Fait le...Paris..... à ...13/12/2011.....

L'Association HQE

Michel HAVARD
Président

Le Signataire

l'atelier, architectures
J.P. HENRI - L. BLANCARD DE LÉRY
29, rue des Violettes 41000 BLOIS
Tél : 02 54 78 79 80 Fax : 02 54 74 17 25
RCS : 501049399 - n° inscription à l'ordre : Cen 501100
SARL d'architecture au capital de 14 001 euros

¹ Extrait de l'article L 111.9 modifié par la loi dite Grenelle 2